

Réf: Dossier 403240

Avis de constitution

SOCIETE « TRANSFLEX AFRICA »

Siège Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE ARRAS 3
DERRIERE LA GENDARMERIE, Lot 1903, Ilot 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/02/2025 , et enregistrés au CEPICI le 18/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TRANSFLEX AFRICA »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- Transport de conteneurs
- Import-export
- Transit
- Transport de marchandises
- Logistique
- Transport de personnes et de marchandises*
- Achat et vente de marchandises
- Commerce général
- Prestations diverses de services

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE ARRAS 3
DERRIERE LA GENDARMERIE, Lot 1903, Ilot 15

Dirigeant(s) M DJEDJE ARTHUR STEPHANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04116 du 10/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22810/GTCA/RC/2025 du 10/04/2025

